



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE ST SAUVEUR

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Phénomènes Mouvements de Terrains

PLAN DE ZONAGE

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Gérard GAVORY

Echelle : 1/5000 et agrandissement au 1/2000

PRESCRIPTION DU PPR : 4 novembre 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 01 DEC. 2012

ENQUETE DU : 05 JAN. 2012 AU 15 FÉV. 2012

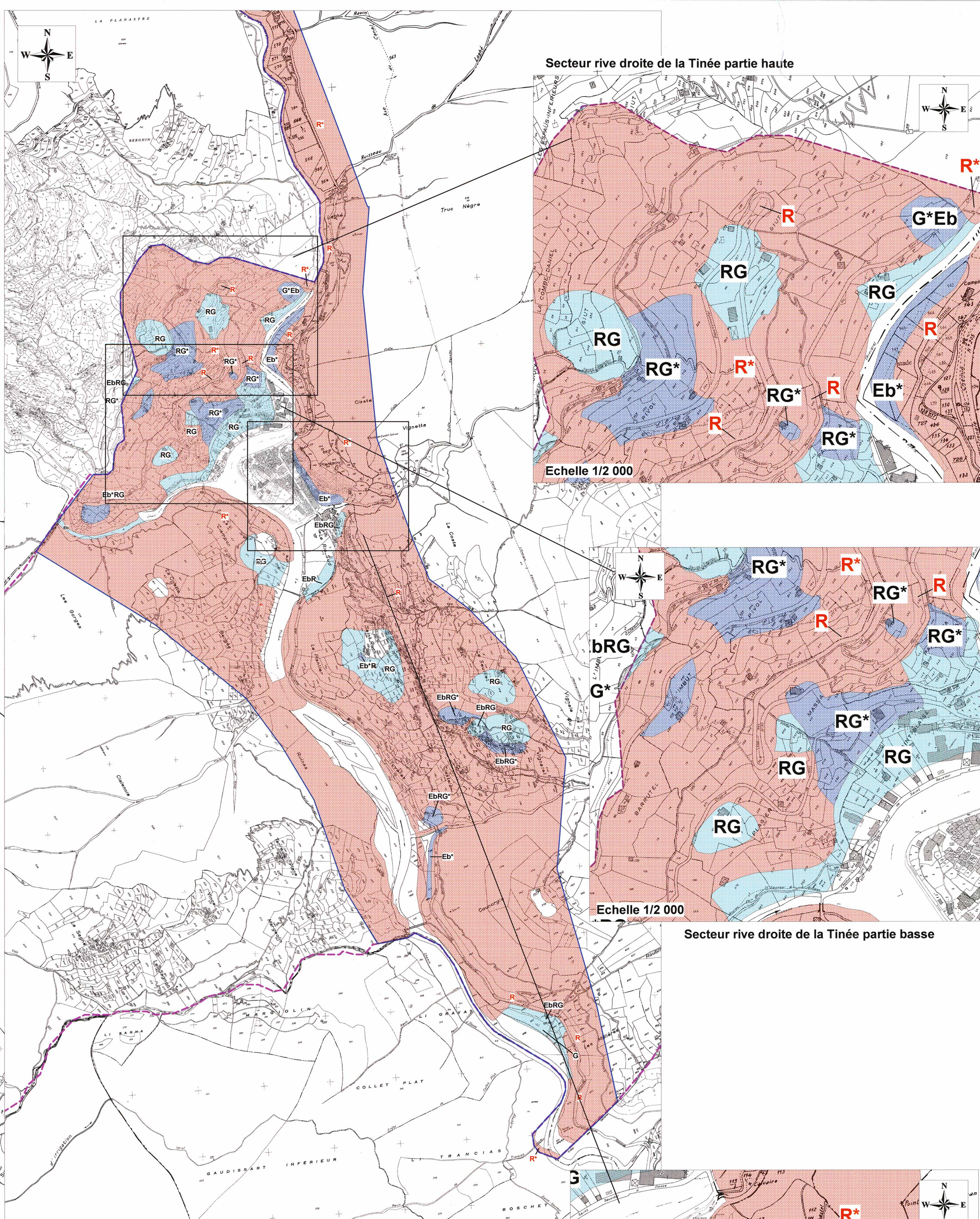
APPROBATION DU PPR : 18 DEC. 2013

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT
ET TRANSPORTS

Alpes - Maritimes



2.1



Secteur rive droite de la Tinée partie haute

Echelle 1/2 000

Echelle 1/2 000

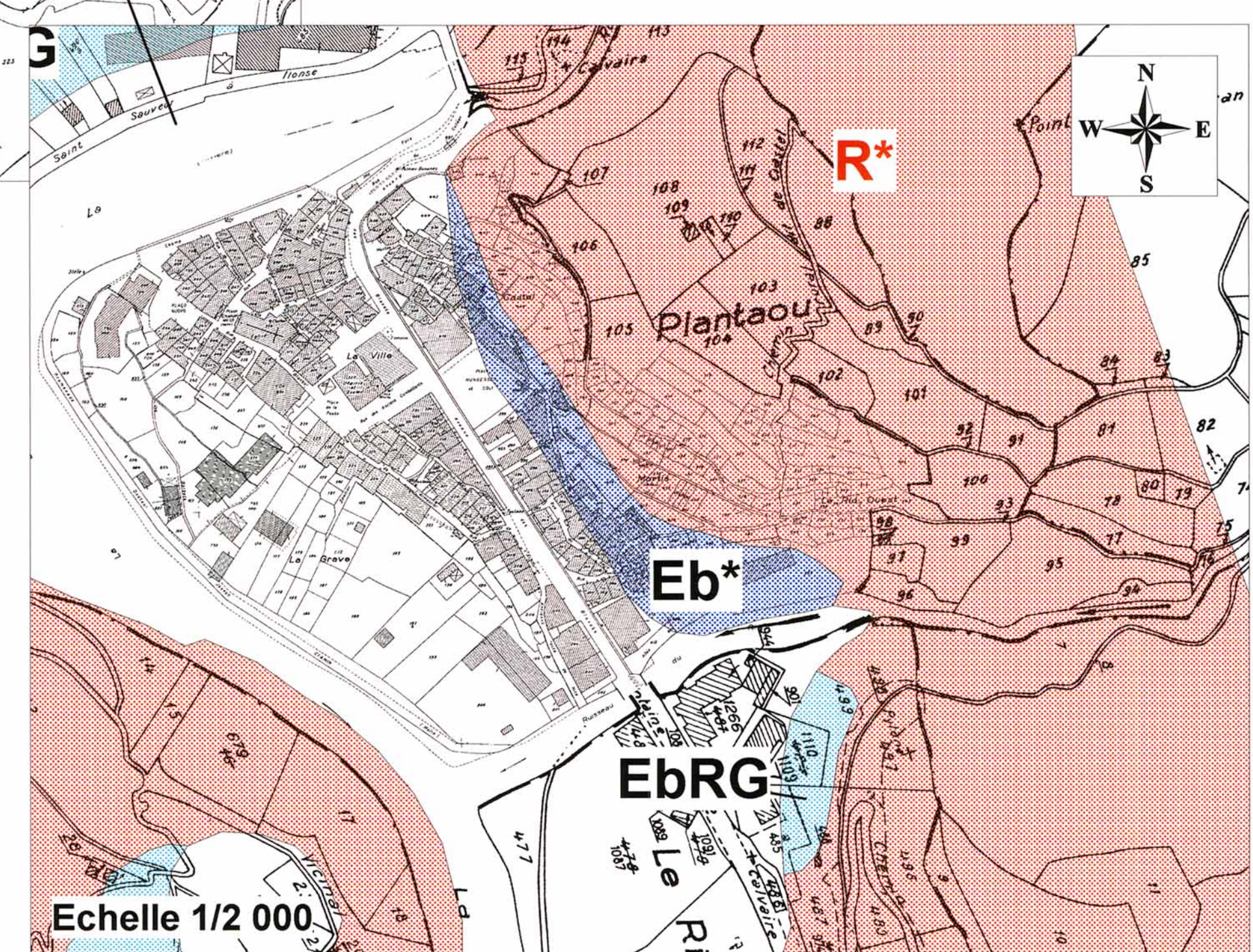
Secteur rive droite de la Tinée partie basse

Légende	
	Périmètre réglementé du PPR
	Limite communale
Dispositions spécifiques du règlement	
	Zone rouge
	Zone bleu foncé
	Zone bleu clair
	Zone blanche
	R Alés de chutes de bloc et/ou de pierres uniquement
	R* Alés de glissement de terrain et/ou ravinement et alés ou non de chutes de bloc et/ou de pierres
	Eb* Alés de chutes de blocs et/ou de pierres
	G* Alés de glissement de terrain
	Eb Alés de chutes de blocs et/ou de pierres
	G Alés de glissement de terrain
	R Alés de ravinement

DDE Mars 2008 : pour le fond cadastral
RTM-06 2008 : pour les données

Bureau d'études RTM - 06

Dessiné par Mlle Andreis Nathalie et M. Demirojjan Jean-Luc



Secteur village